



RAPPORT DE GESTION
SECOND TRIMESTRE DE 2008
(au 30 JUIN 2008)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC..

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 30 juin 2008. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 25 août 2008 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 12 propriétés qui couvrent une superficie totale de 31 016 hectares au Québec et en Ontario. Dix propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que deux propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

La Société détient un portefeuille de 10 propriétés qui couvrent une superficie totale de plus de 28 648 hectares dans le Nord-Ouest québécois. Elles sont toutes situées à l'intérieur de la prolifique ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi. Le régime politique est stable au Canada, mais il n'y a aucune juridiction qui offre autant que le Québec en termes d'avantages fiscaux (selon les régions, remises variant de 35 % à 45 % des dépenses éligibles d'exploration), d'accès à une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

Au cours de la dernière année, Radisson a acquis quatre nouveaux projets au Québec : La Reine (molybdène, or), Preissac (nickel), RM Nickel (nickel, cuivre, platine, palladium, or) et Potrack (cuivre, zinc, or, argent). Les travaux de forage au diamant se sont concentrés sur les projets O'Brien / Kewagama et RM Nickel alors que des travaux de prospection ont été faits sur les projets Massciotte, Potrack et La Reine.

PROPRIÉTÉS O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Elles sont localisées à environ six kilomètres à l'ouest de la propriété aurifère Lapa de Mines Agnico-Eagle Ltée (1.4 M oz) et immédiatement à l'ouest du projet conjoint Wood-Pandora de Globex et Queenston sur lequel de nouvelles zones aurifères ont été mises à jour en 2006 (Zone Ironwood, Zones C et D).

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes.

En 2007, M. Luke Evans de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007. En utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale et en considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources s'établissent comme suit :

ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700

L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Le programme d'exploration de 2007 a compris 60,8 km de coupe de lignes, 46,1 km de polarisation provoquée ainsi que 1 286 m (4 219 pi) de forage au diamant répartis sur 11 sondages (au 31 décembre 2007). Le programme de forage s'est poursuivi jusqu'en mars 2008 et il a totalisé 5 762 m de forage (18 904 pi.) répartis sur 31 sondages.

Le programme de forage a consisté essentiellement à vérifier les blocs de ressources des veines identifiées dans le rapport 43-101 sur les ressources de la zone 36 Est (Luke Evans, Scott Wilson RPA, mai 2007). C'est ainsi que 29 forages totalisant 5 102,4 m (16 738 pi) ont été effectués sur ceux-ci alors que 2 forages totalisant 660 m (2 165 pi) ont été forés afin de vérifier l'extension orientale de la Zone 36 E.

Le tableau suivant présente les résultats significatifs obtenus durant cette campagne de forage.

Résultats significatifs - Forages 2007-2008						
Projet O'Brien / Kewagama						
Sondage	Ligne (E)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Remarques
OB07-124	34+85	66.2	66.5	18.4	0.3	Veine 3, or natif Veine 4
		74.4	74.7	22.5	0.3	
OB07-126	35+20	181.8	182.1	19.6	0.3	Veine 3, or natif
OB07-132	35+60	47.3	47.7	24.9	0.4	Veine 1
OB07-134	36+80	180.9	181.7	12.9	0.8	Veine 8, or natif
OB08-138A	36+20	82.4	82.7	12.7	0.3	Veine 1, or natif
OB08-141	37+00	181.8	182.2	13.5	0.4	Veine 1, or natif
OB08-142	37+60	181.2	182.1	12.2	0.9	Veine 3
OB08-145	40+00	133.7	134.3	15.0	0.6	Veine 8, or natif
OB08-146	40+00	104.2	104.7	16.8	0.5	Veine 2, or natif
OB08-149	43+75	387.8	389.3	12.2	1.5	Veine quartz, or natif Veine 2, or natif
		394.0	395.0	96.7	1.0	

À la fin de 2007, des négociations ont été entreprises avec Aurizon qui est intéressé à devenir notre partenaire sur le projet. Le 14 avril 2008, Radisson a accordé à Aurizon une option pour acquérir 50 % d'intérêt de la propriété O'Brien/Kewagama. La transaction est soumise à un certain nombre de conditions, y compris l'achèvement d'une vérification diligente, la réception de toutes les approbations réglementaires et corporatives, et la signature d'un contrat ferme. La vérification diligente est actuellement en cours et elle devrait se terminer au plus tard le 15 septembre 2008.

L'option prévoit que pour acquérir 25% d'intérêt, Aurizon devra effectuer des dépenses d'exploration ou des paiements en espèces, ou une combinaison des deux, totalisant 5 000 000 \$ sur une période de 24 mois débutant à la signature de l'entente définitive. Pour acquérir un autre 25 % d'intérêt, Aurizon devra terminer une étude de préfaisabilité dans une période de 24 mois, celle-ci devra être suivie d'une étude de faisabilité financière qui devrait être complétée dans une période de 24 mois suivant l'étude de préfaisabilité.

Si Aurizon gagne un intérêt de 50 % dans la propriété, une coentreprise sera formée selon des conditions exposées dans le contrat ferme, chacun des partenaires devenant responsable de 50 % des coûts du projet et chacun étant sujet à une dilution accélérée en cas de non-contribution aux programmes de travail approuvés.

En août 2008, la Société a jalonné sur carte dix nouveaux claims en remplacement du bail minier 685 qui est venu à échéance au mois d'avril 2008.

PROPRIÉTÉ MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 24 774 hectares, forme un bloc de claims contigus localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où Detour Gold Corporation a annoncé récemment des ressources aurifères totales de plus de 13,0 million d'onces d'or. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouve la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t sur 7,2 m, 6,3 g/t sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

En juin 2007, Ariane a signé un contrat d'option pour acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Ariane devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Ariane Inc. à Radisson.

À l'été 2007, Ariane a entrepris les travaux de compilation et d'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles. De la prospection a aussi été effectuée afin de localiser les anciens travaux et de vérifier les accès dans la partie sud-est de la propriété.

En mars 2008, un levé géophysique hélicoptéré électromagnétique avec un système VTEM (domaine du temps) a été effectué sur le projet; plus de 1 000 km de lignes ont été couverts. Les résultats de ces travaux ont justifié l'acquisition de 119 nouveaux claims afin de couvrir des secteurs à haut potentiel de découverte.

D'Ariane a identifié 19 secteurs favorables à des minéralisations aurifères en se basant sur leur signature géologique et géophysique ainsi que par la présence de valeurs anormales en or. Au mois de juin 2008, huit secteurs ont été couverts par un levé test de géochimie de sol de type MMI (Metal Mobile Ion). Les résultats préliminaires indiquent des anomalies en or et en métaux de base (Cu, Zn et Ni). Le rapport final devrait nous parvenir sous peu, si les résultats sont positifs d'autres secteurs seront couverts en 2008.

Enfin, d'Ariane planifie actuellement une campagne de forage qui devrait s'effectuer en août 2008.

PROPRIÉTÉ LA REINE

La propriété de molybdène (Mo) et or La Reine correspond à un groupe de 27 claims d'une superficie de 1 149 hectares dans le canton La Reine, à environ 10 km à l'ouest de la ville de La Sarre. La molybdénite est observée dans plusieurs veines de quartz associées au pluton granitique de La Reine. Les plus intéressantes sont les veines numéro 1 et 2 qui ont donné les meilleurs résultats tant en surface qu'en forage :

Tranchées	Forages
Veine 1 4,14 % Mo sur 0,6 m; 2,53 % Mo sur 0,7 m; 2,51 % Mo sur 0,8 m; 4,48 % Mo sur 0,8 m; 6,03 % Mo sur 1,0 m;	Veine 1 Trou # 13 : 2,80 % Mo sur 0,3 m; Trou # 14 : 2,55 % Mo sur 0,6 m; Trou # 15 : 0,30 % Mo et 70,5 g/t d'or sur 0,3 m; Trou # E-6 : 1,66 % Mo sur 0,4 m.
Veine 2 1,94 % Mo sur 0,9 m.	Veine 2 Trou # E-3 : 1,05 % Mo sur 0,4 m

En 2007, les travaux avaient dus être arrêtés plus tôt que prévu étant donné l'arrivée hâtive de la neige l'automne dernier.

Au cours du dernier trimestre, de la coupe de lignes et de la cartographie ont été effectuées sur la propriété. En juin 2008, la Société a décidé de retourner cette propriété aux vendeurs.

PROPRIÉTÉ PREISSAC

Cette propriété de nickel (Ni) est constituée de deux claims couvrant approximativement 85 hectares dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La minéralisation en sulfures de nickel se trouve dans une péridotite associée à une zone de contact entre des granites et des roches volcaniques mafiques. Cette propriété faisait partie de l'entente de la propriété La Reine et elle a donc été retournée aux vendeurs au mois de juin 2008.

PROPRIÉTÉ RM NICKEL

Radisson a complété un programme de forage au diamant de 519,5 m à l'automne 2007. Cela a permis de vérifier les zones minéralisées à forte et à faible teneur ainsi que d'obtenir suffisamment de matériel de la zone à haute teneur pour pouvoir effectuer des tests métallurgiques. Un échantillon composite pesant 225 kg de carottes a été envoyé au laboratoire SGS Lakefield Research Limited (SGS), à Lakefield, en Ontario. La teneur moyenne de cet échantillon était de 2,73 % en cuivre, de 3,25 % en nickel, de 1,12 g/t en platine, de 5,05 g/t en palladium et de 0,22 g/t en or.

En mai 2008, Radisson a reçu les résultats de ces tests métallurgiques. Ceux-ci montrent que la récupération du nickel et du cuivre de la propriété RM Nickel serait non rentable. En conséquence, Radisson n'a pas l'intention de poursuivre l'acquisition de cette propriété ni effectuer des paiements supplémentaires à cet égard. Cette propriété a été retournée au vendeur en juin 2008.

PROPRIÉTÉ POTRACK

La propriété d'or et de métaux de base Potrack est constituée de 34 claims couvrant une superficie de 528 hectares dans le canton de Queylus, au Québec. Elle est située à l'intérieur du camp minier de Chibougamau, soit dans la partie nord-est de la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, plus précisément à 25 km au sud de Chibougamau, tout près de la route 167.

La propriété couvre en partie les roches felsiques de la Formation de Waconichi, hôte de la mine Lemoine. Cette mine a produit 757 785 tonnes métriques à une teneur moyenne de 4,18 % de cuivre, 9,52 % de zinc, 4,56 g/t d'or et 82,26 g/t d'argent. Elle est parmi les gisements de sulfures massifs les plus riches du Canada en raison de ses teneurs en minerai.

La propriété Potrack a été très peu explorée, sauf pour des travaux de prospection qui ont mené à la découverte d'un bloc anguleux de sulfures massifs de 40 kg titrant 5,73 % Cu, 2,64 % Zn, 1,89 g/t Au et 42,20 g/t Ag. Cette minéralisation est similaire à celle de la mine Lemoine. Les travaux de prospection subséquents ont révélé la présence d'andésites et de rhyolites altérées sur la propriété, confirmant le potentiel d'y découvrir des minéralisations de type sulfures massifs.

De la coupe de lignes (45 km) et un levé magnétique (45 km) ainsi qu'un levé électromagnétique de type MaxMin II (38 km) ont été complétés en juin 2008. La cartographie et la prospection ont été complétées en juillet 2008. Nous sommes en attente des résultats d'analyse.

PROPRIÉTÉ DESTOR/DUQUESNE

Cette propriété est détenue à 100% par Radisson et consiste en 22 claims couvrant une superficie de 330 hectares dans le canton Destor, à environ 30 km au nord de Rouyn-Noranda, Québec. Elle se situe dans le camp minier de Rouyn-Noranda à l'intérieur de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Elle est localisée le long de la zone de déformation Destor Porcupine, immédiatement à l'est de la propriété Duquesne de Clifton Star Resources Inc (Clifton Star) où le forage DQ-08-50 a retourné une teneur de 113,80 g/t Au sur 3,60 m dans la Zone 20B. Dans le même trou, la Zone 20A a retourné une teneur de 4,15 g/t Au sur 3,10 m alors que la Veine 10 a donné une teneur de 7,51 g/t Au sur 1,50 m (communiqué de presse du 14 juillet 2008).

La minéralisation aurifère sur le projet Duquesne se retrouve dans des zones de silicification intense, elle est aussi spatialement associée à des intrusions porphyriques (Zones 10 et 20) le long de contact entre des gabbros et des komatiites fortement altérées. Les zones aurifères les plus significatives se situent entre 100 et 200m au nord de la zone de déformation de Destor Porcupine.

La propriété Destor/Porcupine couvre 1 400 m de lithologies favorables le long de la zone de déformation Destor Porcupine. Dans le passé, elle a été travaillée par de nombreuses sociétés d'exploration, les derniers travaux furent effectués par Hemlo Gold en 1993-1994. Plusieurs zones aurifères ont été identifiées sur la propriété, les deux principales étant la Zone Grise et la

Zone Lépine. Ces deux zones représentent possiblement les extensions vers l'est des structures aurifères explorées présentement par Clifton Star sur leur propriété Duquesne, immédiatement à l'ouest.

En septembre 2008, un programme de forage au diamant de 3 100 m débutera sur la propriété Destor/Duquesne. Un budget de 450 000 \$ est prévu afin de compléter cinq forages au diamant. Trois forages vérifieront les extensions latérales et en profondeur des multiples zones aurifères intersectées par le forage DUM94-17 dans la Zone Grise, notamment 5,65 g/t Au sur 0,95m, 11,0 g/t Au sur 0,20 m, 4,37g/t Au sur 2,95 et 5,05g/t Au sur 2,2 m. Deux forages sont également prévus afin de vérifier les extensions est et ouest de zones aurifères déjà connues.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. La Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base. .

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

En 2005, la Société avait identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société avait donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or couvrant une superficie totale de 3 520 hectares à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario dans le Nord-Ouest ontarien.

Les travaux d'exploration effectués en 2006 et 2007 ont montré que les indices de molybdène et d'or présents sur celles-ci ont peu d'extension tant latéralement qu'en profondeur. La Société a donc décidé de retourner trois propriétés aux vendeurs. La Société conserve deux propriétés d'une superficie totale de 2 368 hectares et demeure à l'affût de nouvelles opportunités en Ontario.

PROMOTION

Au cours du premier trimestre de 2008, la Société a participé aux événements suivants :

- Janv. 2008 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference
- Mars 2008 PDAC International Trade Show & Investors Exchange

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Au cours de la période de 6 mois terminé le 30 juin 2008, la Société a effectué un financement par actions pour un montant de 520 000 \$. Ce financement permet à Radisson de poursuivre ses activités d'exploration et de maintenir un fonds de roulement suffisant.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008, les travaux d'exploration s'élèvent 582 352 \$. Les travaux ont consisté principalement en forage au diamant et autres travaux connexes d'exploration sur le projet O'Brien / Kewagama pour un montant de 503 542 \$ sans oublier la propriété RM Nickel pour un montant de 23 500 \$ et La Reine pour 48 487 \$

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites à la bourse de Croissance (TSX-V) depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' du TSX-V.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Actif total	7 620	5 521	4 418
Revenus	46	31	10
Perte nette	1 477	542	543
Perte nette par action	0,04	0,02	0,02
Dette à long terme	0	0	0

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base
			et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,02)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)
Juin 2007	3	(227)	(0,005)
Septembre 2007	7	(867)	(0,02)
Décembre 2007	30	(274)	(0,01)
Mars 2008	14	(182)	(0,00)
Juin 2008	16	(652)	(0,01)

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2008, la perte nette fut de 652 358 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribuent également à cette perte. Une rémunération à base d'actions d'un montant de 26 111 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2008, tandis que cette dépense fut de 32 200 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2007. La perte nette pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2008 est plus élevée que celle du trimestre terminé le 30 juin 2007 compte tenu de l'abandon du projet minier RM Nickel, ce qui a engendré une radiation d'un montant de près de 475 000 \$. On peut considérer cette radiation comme l'élément le plus important qui a fait varier les résultats du présent trimestre. L'ensemble des autres dépenses sont demeurés quand même assez stable si l'on compare les périodes de trois mois se terminant le 30 juin 2008 et 2007.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2008, la perte nette fut de 834 586 \$ en comparaison de 336 036 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007. La raison la plus importante pour laquelle la perte nette de 2008 est largement supérieure à celle de 2007 s'explique par la radiation du projet minier RM Nickel, montant qui se chiffre à plus de 475 000 \$. Dans un autre ordre d'idée, la rémunération à base d'actions est demeurée stable de même que les frais généraux d'administration. Les revenus d'intérêts ont triplé de 2007 à 2008 compte tenu que Radisson détient des montants importants en placements ce qui n'était pas le cas en 2007. En comparant les deux périodes de six mois, on peut voir que la dépense d'expert et sous-traitants est plus élevée compte tenu des honoraires d'un consultant en relations avec les investisseurs. Les

salaires et avantages sociaux sont également plus élevés en raison du salaire du nouveau président. L'ensemble des autres dépenses sont demeurés quand même assez stable si l'on compare les périodes de six mois se terminant le 30 juin 2008 et 2007.

Au 30 juin 2008, la Société avait un montant de 33 160 \$ en encaisse et un montant de 1 400 000 \$ en dépôts à terme. Un montant de 1 145 610 \$ est réservé pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2007, l'encaisse était de 16 733 \$, les dépôts à terme étaient de 1 900 000 \$, dont 1 727 962 \$ était réservé pour l'exploration. Au 30 juin 2008, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 370 987 \$ en comparaison de 176 666 \$ au 31 décembre 2007. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 12 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement		Emploi du produit	Objectifs
Mars 2008	Actions ordinaires	520 000 \$	Fonds de roulement	

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'obligation contractuelle liée à l'entente d'option signée en 2005 sur la propriété Ontarienne Highway de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon de l'option, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. L'obligation monétaire de 2008 liée à l'option est un paiement comptant de 20 000 \$ ainsi que l'émission de 20 000 actions à être payé le premier septembre.

Pour acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Potrack, le ou avant le 31 août 2010, Radisson devra réaliser pour 500 000 \$ de travaux d'exploration, et consentir des versements totalisant 30 000 \$ aux vendeurs et l'émission d'actions de classe A de Radisson d'un montant 30 000 \$.

Au 30 juin 2008, la Société avait la somme de 1 145 610 \$ à dépenser en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financement accréditifs.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars
- Potrack : 2 % NSR sur les revenus nets de fonderie en faveurs des vendeurs

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du vice-président de Radisson. Du 1 janvier au 30 juin 2008, le montant de location se chiffre à 2 400 \$.

M. Luc Simoneau, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 1 548 \$ en échange de services spécialisés en informatique par l'intermédiaire d'une entreprise de consultation dont il est l'actionnaire principal.

M. Paul Cregheur, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 4 188 \$ en rémunération pour la réalisation d'études de coût de différents projets.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2007 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 4 des états financiers intermédiaires terminés le 30 juin 2008. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour la période de six mois terminée le 30 juin 2008 :

Télécommunications	1935 \$
Papeterie et frais de bureau	2791 \$
Gestion des claims	12 126 \$
Frais de location	<u>1970 \$</u>
Total	<u>18 822 \$</u>

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l' « ICCA ») portant sur les normes générales de présentation des états financiers et l'information à fournir concernant le capital et les instruments financiers.

Chapitre 1400, Normes générales de présentation des états financiers

Le Chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers » modifie le chapitre 1400 afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et de communiquer toutes incertitudes importantes susceptibles de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités sur une base continue. L'adoption de ce chapitre n'a aucun effet sur les états financiers de la Société.

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettent aux usagers d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; le fait qu'elle se soit conformée à des exigences et, si elle ne s'est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité. Les obligations d'information relatives à ce chapitre sont décrites dans la note 5 des états financiers de la Société.

Chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir

Chapitre 3863, Instruments financiers – présentation

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisent et augmentent les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les obligations d'information relatives à ces chapitres sont décrites dans la note 6 des états financiers de la Société.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 15 Août 2008, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **49 355 699**

Bons de souscription : **1 800 000**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
800 000	0,40 \$	décembre 2008
1 000 000	0,32 \$	mars 2010

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIERS :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **80 000**

80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation (régime) : **5 157 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
450 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
800 000	0,235 \$	5 avril 2012
1 000 000	0,335 \$	10 octobre 2010
2 225 000	0,30 \$	13 juillet 2012

Note : 656 876 options ont été octroyées à un consultant pour les relations avec les investisseurs. Elles sont en dehors du régime.



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières et secrétaire corporatif

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières et
secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 26 mai 2008